

Modalités d'inscription : « Programme Éducatif Fédéral »

Lancé lors de la saison 2014 par La FFF, Le PEF est un outil pédagogique complet qui va permettre de former les jeunes licenciés aux règles du jeu et de vie.

La saison 2021/2022 doit permettre aux clubs déjà engagés de confirmer leur engagement et à ceux qui n'ont pas encore adhéré au programme de franchir le pas afin de contribuer à la structuration éducative de leur club.

Cette note a pour objectif de vous informer des différentes démarches à suivre quant à l'inscription de votre club au sein du « Programme Éducatif Fédéral ».

Les Étapes majeures

- ✓ **Étape 1 :** Inscrire mon club dans le dispositif Programme Éducatif Fédéral via Footclubs, en cochant la case « **demandé** » dans l'onglet « **Organisation - identité club** ».

The screenshot shows the 'Organisation > Identité club' page on the Footclubs website. The form contains the following information:

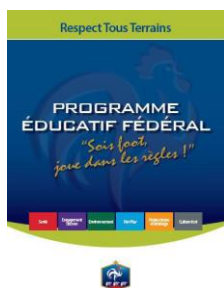
Identité	
Número	S16884
Nom	F.C. BOURGOIN JALLIEU
Type de club	Libre
Localité	BOURGOIN JALLIEU
Compétition plus élevée	U19 Ligue Honneur
Club gestionnaire	
Engagement dans l'application du programme éducatif fédéral	☒ Demandé ☐ Non demandé
Pays ou DOM-TOM	

Additional information on the right side of the form:

- Ligue: LIGUE RHONE-ALPES DE FOOTBALL
- District: DISTRICT DE L'ISERE
- Nom abrégé: BOURGOIN J. FC
- Date d'affiliation: 01/07/1957
- Couleurs: CIEL GRENAT
- Club pilote de la Fondation du Football: ☐ Oui ☒ Non
- Accepté: ☐

- ✓ **Étape 2 :** Identifier et renseigner le « référent programme éducatif fédéral » par l'intermédiaire de Footclubs. Dans la rubrique « **Membres du club** » : identifier la personne choisie comme référent principal. Et retourner à votre District par email : administration@dyf78.fff.fr, la fiche PDF « **Coordonnées Référent(s)** » téléchargeable sur [le site Internet du District à la rubrique « Technique » Article « P.E.F. »](#) afin de confirmer votre souhait de vous engager dans ce dispositif.

- ✓ **Étape 3 :** Contacter votre District afin de récupérer le kit pédagogique. Chaque club engagé doit notamment recevoir 2 classeurs (avec des affiches incluses), 9 exemplaires « Quiz Football les Incollables » et 3 jeux de cartes « Esprit Football ».



- ✓ **Étape 4 :** Afficher la charte d'engagement (posters inclus dans le classeur) à la vue de tous vos licenciés afin de les informer de l'implication du club dans ce Programme Éducatif Fédéral.
- ✓ **Étape 5 :** Concevoir pour la saison, la **feuille de route éducative** de votre club en lien avec vos priorités et problématiques de club dans les catégories choisies et planifier un **calendrier prévisionnel d'actions P.E.F.** ([Document téléchargeable sur le site Internet du District à la rubrique « Technique » Article « P.E.F. »](#))
- ✓ **Étape 6 :** Visionner les webinaires et participer aux réunions « Programme Éducatif Fédéral » organisées par votre District sur la saison, afin de vous tenir informé du déroulement du dispositif sur la saison.
- ✓ **Étape 7 :** Organiser le déploiement du dispositif au sein de votre club en invitant les dirigeants, éducateurs, licenciés de votre club à s'impliquer dans le dispositif au travers des différentes actions que vous mettrez en place. Consultez [le site Internet de la FFF \(cliquez-ici\) pour de plus amples renseignements](#).



Pour toute information complémentaire, contactez le District : administration@dyf78.fff.fr
Le Conseiller Technique Départemental D.A.P. ou le Service Civique chargé du suivi du « Programme Éducatifs Fédéral »